

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 18 avril 1951.-

*12*

N° 866 /T.F.

Objet:

Propriété Mr. et Mme  
MICHALIOS,-



Monsieur le Conservateur,

Suite à votre n° 1356/T.F./V.848 du 11/4/51, j'ai  
l'honneur de vous faire parvenir sous ce couvert :

- a) l'accusé de réception d'un certificat d'enregistrement;
- b) la déclaration d'abornement;
- c) le Procès-Verbal d'arpentage;

de la propriété de Monsieur et Madame MICHALIOS à Astrida.

Pour l'Administrateur de Territoire,  
L'Agent Territorial, STRIJBOS, A.,

Monsieur le Conservateur  
des Titres Fonciers,

à

U S U M B U R A.-